

E 2001 (B) 1/81

*Le Ministre de Suisse à Paris, A. Dunant,
au Président de la Conférence de la Paix, G. Clemenceau*

Copie

L 1/19

Paris, 6 mars 1919

A la fin de son séjour à Paris, M. le Président de la Confédération Suisse avait tenu à vous signaler par lettre du 24 janvier 1919,¹ tout le prix qu'attacherait le Conseil Fédéral à pouvoir être mis en mesure d'exposer ses vues sur quelques-uns des importants problèmes qui sont soumis aux délibérations de la Conférence. Parmi les questions intéressant très particulièrement la Suisse figurent, entre autres, la constitution de la Société des Nations et la navigation sur le Rhin.

1. Cf. n° 129, chiffre 13.



6 MARS 1919

447

Conformément aux instructions de mon Gouvernement, j'ai l'honneur d'attirer votre plus bienveillante attention sur la grande satisfaction avec laquelle le Conseil fédéral apprendrait que sa demande a été prise en considération et qu'il sera invité à faire connaître ses desiderata sur les questions de nature à intéresser la Suisse à titre général ou particulier.

En exprimant l'espoir qu'il me sera bientôt possible de transmettre au Cabinet de Berne une réponse favorable, je vous présente, Monsieur le Président, l'hommage de ma très respectueuse considération.²

2. *Le même jour, Dunant envoyait une note similaire au Ministre des Affaires étrangères, S. Pichon.*